



FORMATIONS 2027

**Centre Ressources pour Intervenants
auprès d'Auteurs de Violences Sexuelles**
ÎLE-DE-FRANCE



NOS MISSIONS

Le **CRIAVS Île-de-France** est un lieu de soutien et de **recours**, à la disposition des différents professionnels intervenant auprès d'auteurs de violences sexuelles.

Il a pour objectif d'améliorer la prise en charge des auteurs de violences sexuelles par la mise en place d'actions de coordination des différents acteurs auprès de ce public, la promotion du travail en réseau, la diffusion des connaissances, le soutien et le conseil auprès des intervenants et l'optimisation des compétences de chacun.

Le CRIAVS Île-de-France reçoit les professionnels **dans ses locaux** ou constitue une **équipe mobile** afin d'intervenir comme support d'aide à la résolution de situations complexes.

Le **CRIAVS Île-de-France** est destiné avant tout aux **professionnels**, qu'ils exercent dans le secteur public, privé ou associatif, quels que soient leurs champs de compétences (**sanitaire, judiciaire, pénitentiaire, social, médico-social, sécurité publique...**).

Les actions du CRIAVS Île-de-France s'organisent autour de six grands axes :

MISE EN RÉSEAU

Il s'agit de permettre aux professionnels de :

Connaître l'évolution des pratiques et des dispositifs régionaux ;

Échanger des savoirs et des pratiques dans le cadre de rencontres pluridisciplinaires ou d'ateliers ;

Repérer les fonctions et missions des différents professionnels intervenant auprès des auteurs de violences sexuelles ;

Faciliter les prises en charge en favorisant les rencontres entre professionnels impliqués auprès de ce public.

SOUTIEN ET RECOURS CLINIQUE

Il s'agit de permettre aux professionnels confrontés à des situations difficiles de :

Trouver soutien et conseil dans la prise en charge ;

Bénéficier d'interventions, de supervisions ou d'échanges de pratiques ;

Solliciter un avis sur un projet de création ou d'évolution de structure, de prise en charge.

PRÉVENTION

Développer des programmes de prévention et de sensibilisation concernant les violences sexuelles ;

Diffuser des outils de prévention auprès des professionnels partenaires.

INFORMATION ET DOCUMENTATION

Il s'agit de permettre aux professionnels de :

S'informer, consulter, être guidé dans une recherche documentaire ;

Avoir accès à une base documentaire ;

Se renseigner sur les dispositifs de soins, les outils de prise en charge, d'évaluation.

RECHERCHE

Diffuser l'actualité de la recherche et de la bibliographie concernant les auteurs de violences sexuelles ;

Promouvoir les échanges entre praticiens et chercheurs ;

Favoriser les partenariats et soutenir la recherche de façon active.

FORMATION

Informier les professionnels sur les formations existantes ;

Organiser des formations pour public pluridisciplinaire ou ciblé (journées à thèmes, colloques...) ;

Proposer des formations spécifiques concernant la prise en charge des auteurs de violences sexuelles, ses outils, ses indications, ses difficultés, ses limites...

FORMATIONS OUVERTES À TOUS LES PROFESSIONNELS

Violences sexuelles conjugales	11
Lundi 1er et mardi 2 février 2027	
Parler de sexualité avec un adolescent auteur de violences sexuelles	13
Lundi 22 février 2027	
L'audition en garde à vue d'auteurs de violences sexuelles	15
Mardi 11 mai 2027	
Le sens de la peine	17
Mercredi 19 mai 2027	
Inceste adelphique	19
Mardi 15 juin 2027	
Masculinisme, incels & violences sexuelles	21
Mardi 12 et mercredi 13 octobre 2027	

FORMATIONS DE PREMIER NIVEAU OUVERTES AUX PROFESSIONNELS DU SANITAIRE

Module1 - Représentations sociales chez les auteurs de violences sexuelles	25
Mardi 2 et mercredi 3 mars 2027	
Module 2 - Cadres légaux : parcours et soins sur prescription judiciaire des auteurs majeurs de violences sexuelles	27
Mardi 27 et mercredi 28 avril 2027	
Module 3 - Clinique des auteurs de violences sexuelles : profils psychopathologiques et criminologiques	29
Mardi 25 et mercredi 26 mai 2027	

FORMATIONS DE SECOND NIVEAU OUVERTES AUX PROFESSIONNELS DU SANITAIRE

Module 1 - Prise en charge sanitaire des auteurs de violences sexuelles : évaluations, groupes	33
lundi 27 et mardi 28 septembre 2027	
Module 2 - Prise en charge sanitaire des auteurs de violences sexuelles : cas complexes	35
Mardi 16 novembre 2027	

CYCLE DE FORMATIONS DE PSYCHOPATHOLOGIE PSYCHANALYTIQUE

Cycle de formations de Psychopathologie psychanalytique	39
Quatre journées dans l'année	

CYCLE DE FORMATIONS AUTOUR D'OUTILS DE PRÉVENTION

Outils de prévention des violences sexuelles pour l'éducation à la vie affective et relationnelle (EVAR) auprès d'enfants	43
Mardi 19 janvier 2027	
Outils de prévention des violences sexuelles pour l'éducation à la vie affective, relationnelle et à la sexualité (EVARS) auprès d'adolescents	45
Mardi 2 mars 2027	
Outils de prévention des violences sexuelles pour l'accompagnement à la vie intime, affective et sexuelle auprès d'adultes ayant une déficience intellectuelle	47
Mardi 27 avril 2027	

Le système des drapeaux pour évaluer les comportements sexuels problématiques des mineurs _____ 49

Mardi 25 mai 2027

Le protocole d'accueil de la parole et le signalement d'un mineur en danger _____ 51

Mardi 21 septembre 2027

Le « Qu'en dit-on » _____ 53

Mardi 7 décembre 2027

CYCLE DE RENCONTRES AUTOUR DE LA NOTION DE VULNÉRABILITÉ

Violences gynécologiques et violences sexuelles _____ 57

Lundi 8 mars 2027

Violences sexuelles en contexte de soumission chimique _____ 58

Mardi 8 juin 2027

Handicaps et violences sexuelles _____ 59

Mercredi 8 septembre 2027

Violences sexuelles chez les personnes âgées _____ 60

Mardi 5 octobre 2027

Détention et violences sexuelles _____ 61

Mercredi 17 novembre 2027

SOIRÉES THÉMATIQUES

La place de la castration chimique dans la prise en charge des auteurs de violences sexuelles _____ 65

Mercredi 26 mai 2027

La motivation aux soins est-elle indispensable à la prise en charge d'un auteur de violences sexuelles ? _____ 66

Mercredi 24 novembre 2027

COLLOQUE

Masculinisme / Incels _____ 69

Vendredi 26 novembre 2027

GROUPES DE TRAVAIL

Groupe de lectures psychanalytiques _____ 73

Une session par mois, en visioconférence

Espace de rencontre et de partage autour de situations cliniques _____ 75

Cinq sessions dans l'année, en présentiel

GROUPES DE SOUTIEN

Groupe de soutien aux conjoints d'auteurs de violences sexuelles _____ 79

Cinq séances dans l'année, en présentiel

Groupe de soutien aux parents de mineurs auteurs de violences sexuelles _____ 80

Cinq séances dans l'année, en présentiel

JANVIER

- 13 Espace de rencontre et de partage autour de situations cliniques
- 15 Groupe de lectures psychanalytiques
- 19 Outils de prévention des violences sexuelles pour l'éducation à la vie affective et relationnelle (EVAR) auprès d'enfants
- 27 Psychopathologie psychanalytique des auteurs de violences sexuelles : Déni / Clivage

FÉVRIER

- 1 et 2 Violences sexuelles conjugales
- 22 Parler de sexualité avec un adolescent auteur de violences sexuelles
- 26 Groupe de lectures psychanalytiques

MARS

- 2 et 3 Premier niveau - Module 1 - Représentations sociales chez les auteurs de violences sexuelles
- 8 Violences gynécologiques et violences sexuelles
- 9 Outils de prévention des violences sexuelles pour l'éducation à la vie affective, relationnelle et à la sexualité (EVARS) auprès d'adolescents
- 17 Espace de rencontre et de partage autour de situations cliniques
- 26 Groupe de lectures psychanalytiques

AVRIL

- 20 Outils de prévention des violences sexuelles pour l'accompagnement à la vie intime, affective et sexuelle auprès d'adultes ayant une déficience intellectuelle
- 27 et 28 Premier niveau - Module 2 - Cadres légaux : parcours et soins sur prescription judiciaire des auteurs majeurs de violences sexuelles
- 30 Groupe de lectures psychanalytiques

MAI

- 11 L'audition en garde à vue d'auteurs de violences sexuelles
- 18 Le système des drapeaux pour évaluer les comportements sexuels problématiques des mineurs
- 19 Le sens de la peine
- 21 Groupe de lectures psychanalytiques
- 25 et 26 Module 3 - Clinique des auteurs de violences sexuelles : profils psychopathologiques et criminologiques
- 26 La place de la castration chimique dans la prise en charge des auteurs de violences sexuelles

JUIN

- 2 Psychopathologie psychanalytique des auteurs de violences sexuelles : Sadisme / Masochisme
- 8 Violences sexuelles en contexte de soumission chimique
- 9 Espace de rencontre et de partage autour de situations cliniques
- 15 Inceste adelphique
- 25 Groupe de lectures psychanalytiques

SEPTEMBRE

- 8 Handicaps et violences sexuelles
- 17 Groupe de lectures psychanalytiques
- 21 Le protocole d'accueil de la parole et le signalement d'un mineur en danger
- 22 Psychopathologie psychanalytique des auteurs de violences sexuelles : Voyeurisme / Exhibitionnisme
- 27 et 28 Second niveau - Module 1 - Prise en charge sanitaire des auteurs de violences sexuelles : évaluations, groupes
- 29 Espace de rencontre et de partage autour de situations cliniques

OCTOBRE

- 5 Violences sexuelles chez les personnes âgées
- 12 et 13 Masculinisme, incels & violences sexuelles
- 15 Groupe de lectures psychanalytiques

NOVEMBRE

- 16 Second niveau - Module 2 - Prise en charge sanitaire des auteurs de violences sexuelles : cas complexes
- 17 Détention et violences sexuelles
- 19 Groupe de lectures psychanalytiques
- 24 Espace de rencontre et de partage autour de situations cliniques
- 24 La motivation aux soins est-elle indispensable à la prise en charge d'un auteur de violences sexuelles ?
- 26 Masculinisme / Incels

DÉCEMBRE

- 1 Psychopathologie psychanalytique des auteurs de violences sexuelles : Pulsions sexuelle / Pulsions de mort
- 7 Le « Qu'en dit-on »
- 10 Groupe de lectures psychanalytiques

INFORMATIONS RELATIVES AU PROGRAMME

Les formations organisées par le CRIAVS Île-de-France (incluant les ateliers, rencontres et groupes) sont gratuites.

Sauf mentions contraires, ces formations ont lieu au sein de nos locaux, situés 14, rue du Val d'Osne, 94410 Saint-Maurice.

Les repas sont libres. Des solutions de restauration sont disponibles aux alentours de notre centre.

Le stagiaire s'engage à participer à l'intégralité de la formation à laquelle il est inscrit.

Le module sera validé par la remise d'une attestation de présence à l'issue de la totalité de la formation, après remise de la fiche d'évaluation.

INFORMATIONS RELATIVES AUX INSCRIPTIONS

Les inscriptions se font en ligne sur : criavs.fr/inscription

Vous pouvez également envoyer un email à inscription@criavs.fr.

Le nombre de participants est limité.

Les personnes inscrites sont reçues dans le strict respect des conditions sanitaires requises par le gouvernement et par notre établissement de santé.

L'ouverture des inscriptions est échelonnée tout au long de l'année. Les inscriptions font office de préinscriptions. En fonction du nombre de places disponibles, certaines personnes se trouveront sur liste d'attente. Une priorité sera donnée aux professionnels d'Île-de-France.

Après validation de votre inscription, si vous vous trouvez dans l'incapacité de venir, nous vous demandons de nous prévenir dès que possible, afin que nous puissions informer les personnes inscrites sur liste d'attente.

Nous nous réservons le droit, si le nombre de participants à une formation est insuffisant, de l'annuler. De même, celle-ci pourra être reportée ou son contenu modifié en cas de circonstances indépendantes de notre volonté.

INFORMATIONS RELATIVES À L'ACCESSIBILITÉ

Nous invitons les professionnels en situation de handicap ou ayant des besoins particuliers à nous contacter afin que nous puissions les accueillir dans les meilleures conditions.

INFORMATIONS RELATIVES AU DISPOSITIF D'ÉVALUATION

EN AMONT DE LA FORMATION

Recueil des attentes des participants après validation de leur inscription Les acquis des connaissances et des compétences sont évalués en début, pendant, et en fin de formation à l'aide d'outils (questionnaires, autositionnement, quiz de connaissances, analyse de situations concrètes, mise en situation...).

PENDANT LA FORMATION

Validation des acquis avec des quiz, analyse de situations et mises en situation.

À L'ISSUE DE LA FORMATION

Évaluation de la satisfaction des participants lors d'un tour de table, et à l'aide d'un questionnaire individuel portant sur l'atteinte des objectifs, le programme de formation, les méthodes d'animation et la qualité globale de la formation.

À DISTANCE DE LA FORMATION

Questionnaire d'évaluation du transfert des acquis et de l'analyse des effets de la formation sur les pratiques professionnelles.



FORMATIONS OUVERTES À TOUS LES PROFESSIONNELS

VIOLENCES SEXUELLES CONJUGALES

LUNDI 1^{ER} ET MARDI 2 FÉVRIER 2027

9h30-12h30 / 14h00-17h00 (6h)

Les violences sexuelles qui prennent le couple pour toile de fond questionnent sur les modalités relationnelles préexistantes ou coexistantes à ces violences.

Au-delà du comportement de violence d'un auteur sur une victime, doit-on considérer les violences sexuelles dans le couple comme l'expression symptomatique d'une psychopathologie conjugale ? Mais à mettre en relation l'histoire du couple avec les violences dont elles sont le lieu, n'est-ce pas prendre le risque de minimiser la violence, d'écarter les responsabilités individuelles, et ainsi faire le jeu de l'emprise qui complique bien souvent la prise en charge des auteurs et des victimes de ces violences ?

Cette formation propose d'étudier les dynamiques des violences sexuelles conjugales au regard de la trajectoire relationnelle du couple auteur/victime de violences conjugales, mais aussi des possibles psychopathologies individuelles. Il s'agit ainsi d'envisager le phénomène dans sa complexité, afin de pouvoir penser une prise en charge adaptée pour les auteurs de violences sexuelles au sein du couple.

PUBLIC CONCERNÉ

Tout professionnel impliqué dans la prise en charge sanitaire, judiciaire ou sociale d'auteurs de violences sexuelles.

COMPÉTENCES VISÉES

Renforcer ses connaissances théoriques, historiques et juridiques sur le couple et la conjugalité. Acquérir une meilleure compréhension des mécanismes psychiques et relationnels qui favorisent le passage à l'acte au sein du couple, notamment les phénomènes d'emprise et les dynamiques conjugales sous-jacentes. Être en mesure d'évaluer et de repérer les situations de danger, afin d'orienter et d'adapter sa posture professionnelle auprès des auteurs de violences sexuelles conjugales.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Acquérir des connaissances théoriques, historiques et juridiques sur le couple et la conjugalité
- Comprendre les mécanismes conduisant aux violences sexuelles au sein du couple
- Permettre aux professionnels d'évaluer les situations de danger
- Informer les professionnels sur les réseaux d'aide existants

CONTENU

- Contextualisation socio-historique concernant le couple, la conjugalité, le mariage
- Evolution du droit concernant les violences au sein du couple
- Typologies de violences sexuelles conjugales
- Psychopathologie des auteurs de violences sexuelles conjugales
- Eléments de prise en charge et de prévention

PRÉREQUIS

Aucun

INTERVENANTS

Juriste, préventeur, psychiatre, psychologue

MÉTHODES ET OUTILS PÉDAGOGIQUES

- Exposés théoriques et apports didactiques en appui d'un diaporama
- Travail sur les représentations
- Études de cas issus de la pratique
- Visionnage d'extraits vidéo (films, reportages)
- Réflexion éthique autour des prises en charge
- Remise d'un dossier pédagogique spécifique à chacun des participants contenant les apports théoriques de la formation ainsi qu'une bibliographie

INSCRIPTION

Formation gratuite, inscription sur criavs.fr.

La formation a lieu dans nos locaux. Le nombre de places est limité.

PARLER DE SEXUALITÉ AVEC UN ADOLESCENT AUTEUR DE VIOLENCES SEXUELLES

LUNDI 22 FÉVRIER 2027

9h30-12h30 / 14h00-17h00 (6h)

Parler du passage à l'acte avec les auteurs de violences sexuelles est un exercice à la fois nécessaire et délicat. Cette formation propose d'explorer comment aborder cette question, dans la rencontre clinique avec les adolescents auteurs de violences sexuelles comme dans les espaces professionnels.

Que signifie parler du passage à l'acte sachant que cette mise en mots engage un travail sur les limites de la pensée et de la représentation ? Comment s'en parle-t-on à soi ? Aux pairs ? À l'auteur ?

Des apports théoriques (psychopathologie du passage à l'acte, dynamiques relationnelles, enjeux institutionnels), des vignettes cliniques et des temps de réflexion soutiendront ce travail autour de l'acte de parole.

PUBLIC CONCERNÉ

Tout professionnel impliqué dans la prise en charge sanitaire, judiciaire ou sociale d'adolescents auteurs de violences sexuelles.

COMPÉTENCES VISÉES

Cette formation vous permettra de réfléchir sur les représentations sociales, d'acquérir des connaissances théorico-cliniques sur les dynamiques de passage à l'acte afin de vous sentir plus armés pour aborder le passage à l'acte avec l'auteur.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Se questionner sur ses propres représentations des violences sexuelles et des auteurs de violences sexuelles, afin de renforcer son positionnement professionnel
- Apprendre à évaluer la pertinence d'un travail sur les faits sexuels violents dans le cadre d'une prise en charge, et établir des objectifs
- Acquérir des connaissances sur les dynamiques psychologiques et criminologiques présidant aux passages à l'acte sexuels violents
- Apprendre à repérer et distinguer l'aveu, le déni, le mensonge et la dénégaration, et comprendre les mécanismes qui les sous-tendent
- Identifier ses propres réactions émotionnelles face au récit des faits sexuels violents, afin d'adapter sa posture professionnelle
- Permettre un espace d'échanges et de réflexions sur les pratiques de terrain des professionnels participant

CONTENU

- Travailler sur ses représentations
- Données épidémiologiques
- Repères psychopathologiques autour de passage à l'acte
- Réflexion autour d'une grille d'entretien

PRÉREQUIS

Aucun

INTERVENANTS

Juriste, préventeur, psychiatre, psychologue

MÉTHODES ET OUTILS PÉDAGOGIQUES

- Exposés théoriques et apports didactiques en appui d'un diaporama
- Illustration par l'analyse de situations concrètes évoquées par les participants ou proposées par l'intervenant
- Temps d'échange, analyse réflexive des pratiques professionnelles
- Réflexion éthique avec illustration de vignettes cliniques ou situationnelles
- Remise d'un dossier pédagogique spécifique à chacun des participants contenant les apports théoriques de la formation ainsi qu'une bibliographie

INSCRIPTION

Formation gratuite, inscription sur criavs.fr.

La formation a lieu dans nos locaux. Le nombre de places est limité.

L'AUDITION EN GARDE À VUE D'AUTEURS DE VIOLENCES SEXUELLES

MARDI 11 MAI 2027

9h30-12h30 / 14h00-17h00 (6h)

La garde à vue est le premier lieu où les faits se disent – ou se taisent. Pour l'auteur présumé de violences sexuelles, ce temps peut constituer une rupture brutale : effondrement des étayages habituels, mise en présence forcée avec un agir jusque-là clivé, tenu hors du récit de soi. L'audition revêt une importance particulière tant dans la visée probatoire que clinique, dans un cadre contraint par l'urgence et le cadre de l'enquête.

À partir d'une lecture de ce temps suspendu comme moment de bascule potentiellement transformateur, que se joue-t-il psychiquement pour la personne auditionnée ? Que dit un aveu – soulagement, stratégie, effondrement, adhésion à l'attente de l'autre ? Comment conduire une audition afin de recueillir des éléments fiables et compréhensifs, exploitables jusqu'au jugement, sans céder aux techniques d'influence dont les effets sont aujourd'hui documentés ?

PUBLIC CONCERNÉ

Policiers et gendarmes en charge d'affaires de violences sexuelles.

COMPÉTENCES VISÉES

Cette formation permettra aux professionnels d'acquérir les ressources cliniques, techniques et déontologiques nécessaires pour conduire ou analyser une audition en garde à vue d'auteur de violences sexuelles, et pour tenter d'en apprécier la portée sur l'ensemble de la procédure.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Recueillir et soutenir les réflexions et les questionnements individuels et collectifs des participants
- Situer le cadre juridique et déontologique de l'audition en garde à vue
- Penser la garde à vue comme temps de crise et de bascule possible
- Repérer les fonctionnements psychiques à l'œuvre chez les auteurs de violences sexuelles en situation d'audition
- Maîtriser les techniques d'écoute et d'audition
- Analyser les différentes valeurs et fonctions de l'aveu
- Recueillir des éléments de parcours utiles à l'expertise, à l'orientation et au jugement
- Prévenir les effets de l'exposition répétée à ces matériaux sur les professionnels

CONTENU

- Travail sur les représentations des professionnels
- Cadre juridique de la garde à vue : droits, notification, présence de l'avocat, enregistrement audiovisuel, loyauté de la preuve, causes de nullité
- La garde à vue comme espace liminal
- Psychopathologie des auteurs de violences sexuelles : déni, clivage, honte et culpabilité, économie psychique de l'agir
- La fonction contenante du cadre d'audition : contenir sans colluder, la place du tiers
- Techniques d'écoute et d'audition
- Techniques d'influence
- Le sens de l'aveu vs le recueil du parcours
- Ce que l'audition transmet à la suite de la procédure : qualité du procès-verbal, instruction, expertise, audience de jugement
- Effets sur les professionnels : contre-transfert, analyse des pratiques

PRÉREQUIS

Aucun

INTERVENANTS

Psychologue clinicien, juriste

MÉTHODES ET OUTILS PÉDAGOGIQUES

- Exposés théoriques et apports didactiques en appui d'un diaporama
- Temps d'échange, analyse réflexive des pratiques professionnelles
- Réflexion éthique avec illustration de vignettes cliniques
- Remise à chacun des participants un support contenant les apports théoriques de la formation ainsi qu'une bibliographie

INSCRIPTION

Formation gratuite, inscription sur criavs.fr.

La formation a lieu dans nos locaux. Le nombre de places est limité.

LE SENS DE LA PEINE

MERCREDI 19 MAI 2027

9h30-12h30 / 14h00-17h00 (6h)

Cette formation propose d'éclairer les liens complexes entre psychopathie et passage à l'acte sexuel, à partir d'une approche clinique, psychodynamique et criminologique.

Elle vise à aider les professionnels à repérer et à mieux comprendre les troubles de la personnalité et les mécanismes de défense mobilisés chez les auteurs de violences sexuelles présentant des traits psychopathiques.

Il s'agira également d'identifier les enjeux contre-transférentiels et les pièges relationnels afin d'adapter la posture clinique et institutionnelle pour préserver le cadre des prises en charge.

PUBLIC CONCERNÉ

Tout professionnel impliqué dans la prise en charge sanitaire, judiciaire ou sociale d'auteurs de violences sexuelles.

COMPÉTENCES VISÉES

Cette formation vous permettra de repérer de manière objective la psychopathie chez un individu, tout en maintenant un cadre d'intervention à la fois sécurisant et éthique, d'identifier vos propres réactions contre-transférentielles et à élaborer vos éprouvés dans le cadre du travail institutionnel, afin de mieux comprendre les dynamiques relationnelles en jeu. Enfin, cette formation donnera les outils nécessaires pour proposer des prises en charge adaptées aux spécificités des personnes concernées.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Comprendre les fondements cliniques et psychopathologiques de la psychopathie
- Analyser les mécanismes de défense et la dynamique du passage à l'acte
- Identifier les enjeux contre-transférentiels
- Adapter sa posture clinique et institutionnelle face à ces individus
- Prévenir la récurrence et renforcer la cohérence du travail d'équipe autour du cadre et du sens de l'intervention

CONTENU

- Historique et actualité de la notion de psychopathie
- Approche psychodynamique et psycho-criminologique
- Psychopathie et rapport à l'altérité
- Mécanismes de défense et dynamique du passage à l'acte
- Analyse du contre-transfert individuel et groupal
- Présentation des outils cliniques structurés et actuariels
- Réflexion éthique autour des prises en charge

PRÉREQUIS

Aucun

INTERVENANTS

Psychiatre, psychologue

MÉTHODES ET OUTILS PÉDAGOGIQUES

- Exposés théoriques et apports didactiques en appui d'un diaporama
- Travail sur les représentations
- Études de cas issus de la pratique
- Visionnage d'extraits vidéo (films, reportages)
- Réflexion éthique autour des prises en charge
- Remise d'un dossier pédagogique spécifique à chacun des participants contenant les apports théoriques de la formation ainsi qu'une bibliographie

INSCRIPTION

Formation gratuite, inscription sur criavs.fr.

La formation a lieu dans nos locaux. Le nombre de places est limité.

INCESTE ADELPHIQUE

MARDI 15 JUIN 2027

9h30-12h30 / 14h00-17h00 (6h)

Longtemps rangé du côté des « jeux d'enfants », l'inceste adelpgique, ou inceste dans la fratrie, constitue une forme fréquente de violences sexuelles intrafamiliales.

Comment distinguer les comportements sexuels exploratoires attendus dans une fratrie de ceux qui relèvent de la violence sexuelle ? Que révèlent ces situations du fonctionnement familial dans lequel elles s'inscrivent ?

Comprendre comment ces violences surviennent implique d'explorer les dynamiques familiales, les repères transmis autour de l'intimité et des relations. Cette formation propose d'appréhender ces différentes dimensions sans réduire les situations à une lecture unique.

Comment intervenir lorsque l'auteur est lui-même mineur, souvent en souffrance, et que victime et auteur partagent le même toit et la même filiation ? Qu'en est-il des révélations et du signalement ? Cette formation invite à penser un accompagnement des auteurs mineurs qui tienne compte de leur développement, de leur environnement et de l'implication des parents dans la prise en charge.

PUBLIC CONCERNÉ

Tout professionnel impliqué dans la prise en charge sanitaire, judiciaire ou sociale d'auteurs de violences sexuelles.

COMPÉTENCES VISÉES

Cette formation permettra aux professionnels de repérer, qualifier et accompagner les situations de violences sexuelles entre frères et sœurs, en tenant compte de la double dimension clinique et protectionnelle qu'elles engagent, et de l'impact de la minorité fréquente de l'auteur comme de la victime.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Recueillir et soutenir les réflexions et les questionnements individuels et collectifs des participants
- Connaître le cadre légal et judiciaire applicable aux violences sexuelles incestueuses
- Distinguer comportements sexuels exploratoires, comportements sexuels inappropriés et violences sexuelles
- Comprendre les dynamiques familiales dans lesquelles ces violences peuvent s'inscrire
- Identifier les enjeux cliniques propres à la minorité de l'auteur et à son éventuel statut de victime
- Savoir accueillir une révélation et engager une démarche de protection adaptée
- Renforcer son positionnement professionnel face aux mouvements de banalisation ou de sidération

CONTENU

- Travail sur les représentations des professionnels
- Définitions et approche socio-historique
- Données épidémiologiques et facteurs de sous-déclaration
- Cadre légal : qualification, place de la fratrie, seuils d'âge, spécificités
- Repères développementaux : comportements exploratoires, critères d'asymétrie
- Dynamiques familiales
- Approche psychodynamique de l'auteur adelphe mineur
- Impacts pour la victime : ambivalence du lien, culpabilité, révélation tardive
- Enjeux de la révélation : accueil de la parole, signalements, secret partagé
- Protection et cohabitation : séparation de la fratrie, mesures éducatives et placement, travail avec les parents
- Perspectives de prise en charge : accompagnement individuel, dispositifs familiaux, question de la restauration du lien fraternel

PRÉREQUIS

Aucun

INTERVENANTS

Psychiatre, psychologue

MÉTHODES ET OUTILS PÉDAGOGIQUES

- Exposés théoriques et apports didactiques en appui d'un diaporama
- Illustration par l'analyse de situations concrètes évoquées par les participants ou proposées par l'intervenant
- Temps d'échange, analyse réflexive des pratiques professionnelles
- Réflexion éthique avec illustration de vignettes cliniques ou situationnelles
- Remise d'un dossier pédagogique spécifique à chacun des participants contenant les apports théoriques de la formation ainsi qu'une bibliographie

INSCRIPTION

Formation gratuite, inscription sur criavs.fr.

La formation a lieu dans nos locaux. Le nombre de places est limité.

MASCULINISME, INCELS & VIOLENCES SEXUELLES

MARDI 12 ET MERCREDI 13 OCTOBRE 2027

9h30-12h30 / 14h00-17h00 (6h)

Les discours masculinistes occupent une place croissante dans l'espace médiatique et numérique. Ils soulèvent aujourd'hui de nombreuses interrogations, notamment quant à leur influence sur les jeunes qui y sont exposés et aux représentations qu'ils véhiculent autour de la masculinité, des relations entre les femmes et les hommes et de la sexualité.

Plus particulièrement, le mouvement « incel » (« célibataires involontaires ») met en lumière les difficultés rencontrées par certains jeunes dans la construction de leur identité et de leur vie affective et sexuelle.

Au croisement de la psychologie et de la sociologie, cette formation propose d'explorer les liens entre les idéologies masculinistes, les communautés incels et les violences sexuelles. Elle invite à penser les violences sexuelles non seulement à partir des caractéristiques individuelles des auteurs, mais également à partir des systèmes de représentations, des normes de genre et des rapports de pouvoir dans lesquels elles peuvent s'inscrire.

Dans quelle mesure les discours masculinistes peuvent-ils s'entrecroiser avec les mécanismes à l'œuvre dans les violences sexuelles ? Comment comprendre la place qu'ils peuvent prendre dans certains parcours d'auteurs ?

La formation apportera des clés de compréhension pour appréhender ces phénomènes, leurs implications cliniques et enrichir les réflexions et postures professionnelles auprès des auteurs de violences sexuelles.

PUBLIC CONCERNÉ

Tout professionnel impliqué dans la prise en charge sanitaire, judiciaire ou sociale d'auteurs de violences sexuelles.

COMPÉTENCES VISÉES

Cette formation permettra aux professionnels de connaître les discours masculinistes et incels, repérer d'éventuels liens avec les mécanismes à l'œuvre dans les violences sexuelles et tenir compte de leurs implications cliniques dans l'accompagnement des auteurs de violences sexuelles.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Connaître et comprendre les discours masculinistes
- Connaître et comprendre le mouvement « incel »
- Recueillir et soutenir les réflexions et les questionnements des participants
- Connaître et comprendre les représentations de la masculinité, des relations femmes-hommes et de la sexualité véhiculées par ces mouvements
- Connaître et comprendre le mouvement « incel », ses codes et ses représentations

- Comprendre les facteurs psychologiques individuels et sociaux pouvant contribuer à l'adhésion à ces discours
- Explorer les liens ces mouvements et les mécanismes à l'œuvre chez certains auteurs de violences sexuelles
- Identifier les enjeux cliniques liés à ces représentations et adapter sa posture professionnelle

CONTENU

- Travail sur les représentations des professionnels
- Définitions et approche socio-historique
- Les mouvements masculinistes contemporains
- Le mouvement « incel » : histoire, fonctionnement, représentations et enjeux
- Représentations des relations femmes-hommes, de la sexualité, du consentement et de la séduction
- Normes de genre, rapports de pouvoir et violences sexuelles
- Approche psychodynamique
- Liens entre représentations masculinistes et mécanismes à l'œuvre dans certaines violences sexuelles
- Enjeux cliniques dans l'accompagnement des auteurs de violences sexuelles
- Posture professionnelle et perspectives de prise en charge
- Analyse de situations cliniques

PRÉREQUIS

Aucun

INTERVENANTS

Psychiatre, psychologue

MÉTHODES ET OUTILS PÉDAGOGIQUES

- Exposés théoriques et apports didactiques en appui d'un diaporama
- Analyse réflexive de situations concrètes et des pratiques professionnelles

INSCRIPTION

Formation gratuite, inscription sur criavs.fr.

La formation a lieu dans nos locaux. Le nombre de places est limité.



FORMATIONS DE PREMIER NIVEAU OUVERTES AUX PROFESSIONNELS DU SANITAIRE

 Les participants doivent s'inscrire pour les trois modules de premier niveau.

MODULE 1 – REPRÉSENTATIONS SOCIALES CHEZ LES AUTEURS DE VIOLENCES SEXUELLES

MARDI 2 ET MERCREDI 3 MARS 2027

9h30-12h30 / 14h00-17h00 (6h)

Comment les perceptions des violences sexuelles évoluent-elles selon les sociétés, les cultures et les époques, quels sont les enjeux de leur reconnaissance aujourd'hui, et quel impact ces représentations ont-elles sur les positionnements des professionnels confrontés à ces situations ?

PUBLIC CONCERNÉ

Pour tous les professionnels de la psychiatrie ayant une activité clinique et désirant prendre en charge des auteurs de violence sexuelle (infirmiers, médecins psychiatres, psychologues, internes).

COMPÉTENCES VISÉES

Cette formation de sensibilisation propose une première approche dans l'accompagnement des auteurs de violences sexuelles afin d'apporter des connaissances essentielles, de questionner les représentations et de mieux comprendre les spécificités de l'accompagnement de ce public. Elle vise à soutenir une réflexion permettant de dépasser les appréhensions, d'avoir des repères sur les dimensions cliniques, psychopathologiques, criminologiques, légales et institutionnelles.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Prendre conscience de nos représentations sur la violence, la sexualité déviante et les violences sexuelles
- Comprendre les différentes formes de violences sexuelles et leur évolution dans les contextes historique, social et juridique
- Identifier l'évolution des représentations du côté des victimes et des auteurs
- Identifier et définir les violences sexuelles
- Connaître les données actuelles sur le phénomène
- Comprendre l'émergence des politiques publiques de prévention et de soins en France
- Identifier et dépasser ses appréhensions face à la prise en charge des patients auteurs de violences sexuelles

CONTENU

- Les représentations individuelles et collectives associées aux violences sexuelles
- Actualisation des croyances, préjugés, stéréotypes et idées reçues pouvant influencer les pratiques professionnelles
- Prise de conscience de l'impact des représentations sur l'évaluation des situations, la relation d'accompagnement et les décisions professionnelles
- Compréhension des violences sexuelles dans une approche socio-historique
- L'influence des normes sociales, culturelles et de genre dans la reconnaissance et la définition des violences sexuelles
- Mise en perspective les pratiques actuelles avec les évolutions historiques, sociales et institutionnelles
- De la sphère privée au débat public et étatique : l'évolution du statut des violences sexuelles
- L'évolution des modèles de traitement spécifiques aux AVS
- Posture soignante et prise en charge

PRÉREQUIS

Aucun

INTERVENANTS

Psychiatre, psychologue

MÉTHODES ET OUTILS PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques et juridiques sur le cadre légal
- Analyse de situations concrètes rencontrées par les professionnels
- Études de situation
- Analyse des responsabilités et obligations des professionnels
- Travail en groupe autour de situations complexes et des difficultés rencontrées
- Échanges de pratiques et retour d'expérience
- Quiz ou exercices de mise en situation

INSCRIPTION

Formation gratuite, inscription sur criavs.fr.

La formation a lieu dans nos locaux. Le nombre de places est limité.

MODULE 2 – CADRES LÉGAUX : PARCOURS ET SOINS SUR PRESCRIPTION JUDICIAIRE DES AUTEURS MAJEURS DE VIOLENCES SEXUELLES

MARDI 27 ET MERCREDI 28 AVRIL 2027

9h30-12h30 / 14h00-17h00 (6h)

Comment la connaissance des cadres légaux, des parcours judiciaires et pénitentiaires ainsi que des dispositifs de soins pénalement ordonnés permet-elle aux professionnels de mieux situer leur rôle, de renforcer le travail d'articulation, la dimension interinstitutionnelle et d'adapter leurs pratiques auprès des auteurs de violences sexuelles ?

Ces deux jours visent à interroger sur les conditions d'une articulation entre les logiques de soin, sécuritaire, de contrôle et de réinsertion. Comment une meilleure compréhension des rôles et des responsabilités de chaque acteur peut favoriser la continuité des parcours, renforcer les pratiques professionnelles et contribuer à la prévention de la récidive, des exigences de sécurité publique dans le respect des droits des personnes ?

PUBLIC CONCERNÉ

Pour tous les professionnels de la psychiatrie ayant une activité clinique et désirant prendre en charge des auteurs de violence sexuelle (infirmiers, médecins psychiatres, psychologues, internes).

COMPÉTENCES VISÉES

Cette formation de sensibilisation propose une première approche dans l'accompagnement des auteurs de violences sexuelles afin d'apporter des connaissances essentielles, de questionner les représentations et de mieux comprendre les spécificités de l'accompagnement de ce public. Elle vise à soutenir une réflexion permettant de dépasser les appréhensions, d'avoir des repères sur les dimensions cliniques, psychopathologiques, criminologiques, légales et institutionnelles.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Distinguer les particularités légales des différents dispositifs
- Être en mesure d'identifier les différentes étapes de la procédure pénale
- Connaître le cadre juridique des soins pénalement ordonnés en France
- Connaître le périmètre du secret professionnel
- Connaître ses obligations de signalement
- Maîtriser son positionnement dans l'articulation santé-justice
- Améliorer sa posture professionnelle dans l'accompagnement des auteurs de violence sexuelle

CONTENU

- Définition des infractions à caractère sexuel
- Présentation des différents temps de la procédure pénale
- Philosophie pénale des soins pénalement ordonnés : repères historiques
- Épidémiologie
- Le parcours pénal (pré et post-jugement)
- Présentation des mesures des soins pénalement obligés
- Objectifs des soins pénalement ordonnés : repères historiques
- Les mesures de soins pénalement ordonnés
- Données chiffrées
- Rôle, missions et limites des interventions des différents acteurs
- Communication sanitaire-judiciaire : échange, contenu, secret
- L'interdépendance nécessaire entre les actions judiciaire, thérapeutique et sociale
- Enjeux du contenu des soins

PRÉREQUIS

Aucun

INTERVENANTS

Psychiatre, psychologue

MÉTHODES ET OUTILS PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques et juridiques sur le cadre légal
- Analyse de situations concrètes rencontrées par les professionnels
- Études de situation
- Analyse des responsabilités et obligations des professionnels
- Travail en groupe autour de situations complexes et des difficultés rencontrées
- Échanges de pratiques et retour d'expérience
- Quiz ou exercices de mise en situation

INSCRIPTION

Formation gratuite, inscription sur criavs.fr.

La formation a lieu dans nos locaux. Le nombre de places est limité.

MODULE 3 – CLINIQUE DES AUTEURS DE VIOLENCES SEXUELLES : PROFILS PSYCHOPATHOLOGIQUES ET CRIMINOLOGIQUES

MARDI 25 ET MERCREDI 26 MAI 2027

9h30-12h30 / 14h00-17h00 (6h)

Comment les connaissances cliniques, psychopathologiques et criminologiques relatives aux auteurs de violences sexuelles peuvent-elles aider les soignants en psychiatrie à dépasser les représentations sociales, les freins et les a priori associés à ce public, afin de construire une compréhension clinique plus fine et d'adopter une posture soignante éthique, réflexive et adaptée ?

Cette formation propose une introduction aux principaux profils psychopathologiques et criminologiques rencontrés chez les auteurs de violences sexuelles. Elle vise à permettre aux soignants de mieux appréhender l'hétérogénéité de ce public, la diversité des fonctionnements psychiques et des problématiques cliniques, ainsi que les différents facteurs pouvant être associés au passage à l'acte et au risque de récurrence. Ces connaissances constituent des repères pour soutenir l'évaluation clinique et mieux ajuster les modalités de prise en charge psychiatrique et thérapeutique.

PUBLIC CONCERNÉ

Pour tous les professionnels de la psychiatrie ayant une activité clinique et désirant prendre en charge des auteurs de violence sexuelle (infirmiers, médecins psychiatres, psychologues, internes).

COMPÉTENCES VISÉES

Cette formation de sensibilisation propose une première approche dans l'accompagnement des auteurs de violences sexuelles afin d'apporter des connaissances essentielles, de questionner les représentations et de mieux comprendre les spécificités de l'accompagnement de ce public. Elle vise à soutenir une réflexion permettant de dépasser les appréhensions, d'avoir des repères sur les dimensions cliniques, psychopathologiques, criminologiques, légales et institutionnelles.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Acquérir des connaissances théoriques et cliniques concernant les auteurs de violences sexuelles
- Identifier les principaux repères psychopathologiques et criminologiques relatifs aux auteurs de violences sexuelles
- Distinguer les facteurs de vulnérabilité et les dynamiques psychiques impliqués

- Améliorer sa posture clinique adaptée et prévenir les contre-attitudes et biais professionnels

CONTENU

- Données sociodémographiques, psychiatriques, psychologiques de la population des auteurs des violences sexuelles
- Les principaux profils psychopathologiques rencontrés chez les auteurs de violences sexuelles : repères psychiatriques, psychopathologiques et criminologique dans la compréhension des trajectoires des AVS
- Les principaux fonctionnements psychiques et Les différents agirs sexuels violents
- Les facteurs de vulnérabilité : individuels, développementaux, familiaux, sociaux et environnementaux
- Analyse de situations et cas concrets

PRÉREQUIS

Aucun

INTERVENANTS

Psychiatre, psychologue

MÉTHODES ET OUTILS PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques et juridiques sur le cadre légal
- Analyse de situations concrètes rencontrées par les professionnels
- Études de situation
- Analyse des responsabilités et obligations des professionnels
- Travail en groupe autour de situations complexes et des difficultés rencontrées
- Échanges de pratiques et retour d'expérience
- Quiz ou exercices de mise en situation

INSCRIPTION

Formation gratuite, inscription sur criavs.fr.

La formation a lieu dans nos locaux. Le nombre de places est limité.



FORMATIONS DE SECOND NIVEAU OUVERTES AUX PROFESSIONNELS DU SANITAIRE

 Les participants doivent s'inscrire pour les deux modules de second niveau.

MODULE 1 – PRISE EN CHARGE SANITAIRE DES AUTEURS DE VIOLENCES SEXUELLES : ÉVALUATIONS, GROUPES

LUNDI 27 ET MARDI 28 SEPTEMBRE 2027

9h30-12h30 / 14h00-17h00 (6h)

Cette formation propose d'éclairer les liens complexes entre psychopathie et passage à l'acte sexuel, à partir d'une approche clinique, psychodynamique et criminologique.

Elle vise à aider les professionnels à repérer et à mieux comprendre les troubles de la personnalité et les mécanismes de défense mobilisés chez les auteurs de violences sexuelles présentant des traits psychopathiques.

Il s'agira également d'identifier les enjeux contre-transférentiels et les pièges relationnels afin d'adapter la posture clinique et institutionnelle pour préserver le cadre des prises en charge.

PUBLIC CONCERNÉ

Tout professionnel impliqué dans la prise en charge sanitaire, judiciaire ou sociale d'auteurs de violences sexuelles.

COMPÉTENCES VISÉES

Cette formation de sensibilisation propose une première approche dans l'accompagnement des auteurs de violences sexuelles afin d'apporter des connaissances essentielles, de questionner les représentations et de mieux comprendre les spécificités de l'accompagnement de ce public. Elle vise à soutenir une réflexion permettant de dépasser les appréhensions, d'avoir des repères sur les dimensions cliniques, psychopathologiques, criminologiques, légales et institutionnelles.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Comprendre les fondements cliniques et psychopathologiques de la psychopathie
- Analyser les mécanismes de défense et la dynamique du passage à l'acte
- Identifier les enjeux contre-transférentiels
- Adapter sa posture clinique et institutionnelle face à ces individus
- Prévenir la récurrence et renforcer la cohérence du travail d'équipe autour du cadre et du sens de l'intervention

CONTENU

- Historique et actualité de la notion de psychopathie
- Approche psychodynamique et psycho-criminologique
- Psychopathie et rapport à l'altérité
- Mécanismes de défense et dynamique du passage à l'acte
- Analyse du contre-transfert individuel et groupal
- Présentation des outils cliniques structurés et actuariels
- Réflexion éthique autour des prises en charge

PRÉREQUIS

Avoir suivi les trois modules de premier niveau, ou pouvoir justifier d'une pratique professionnelle solide dans la prise en charge d'auteurs de violences sexuelles.

INTERVENANTS

Psychiatre, psychologue

MÉTHODES ET OUTILS PÉDAGOGIQUES

- Exposés théoriques et apports didactiques en appui d'un diaporama
- Travail sur les représentations
- Études de cas issus de la pratique
- Visionnage d'extraits vidéo (films, reportages)
- Réflexion éthique autour des prises en charge
- Remise d'un dossier pédagogique spécifique à chacun des participants contenant les apports théoriques de la formation ainsi qu'une bibliographie

INSCRIPTION

Formation gratuite, inscription sur criavs.fr.

La formation a lieu dans nos locaux. Le nombre de places est limité.

MODULE 2 – PRISE EN CHARGE SANITAIRE DES AUTEURS DE VIOLENCES SEXUELLES : CAS COMPLEXES

MARDI 16 NOVEMBRE 2027

9h30-12h30 / 14h00-17h00 (6h)

Cette formation propose d'éclairer les liens complexes entre psychopathie et passage à l'acte sexuel, à partir d'une approche clinique, psychodynamique et criminologique.

Elle vise à aider les professionnels à repérer et à mieux comprendre les troubles de la personnalité et les mécanismes de défense mobilisés chez les auteurs de violences sexuelles présentant des traits psychopathiques.

Il s'agira également d'identifier les enjeux contre-transférentiels et les pièges relationnels afin d'adapter la posture clinique et institutionnelle pour préserver le cadre des prises en charge.

PUBLIC CONCERNÉ

Tout professionnel impliqué dans la prise en charge sanitaire, judiciaire ou sociale d'auteurs de violences sexuelles.

COMPÉTENCES VISÉES

Cette formation vous permettra de repérer de manière objective la psychopathie chez un individu, tout en maintenant un cadre d'intervention à la fois sécurisant et éthique, d'identifier vos propres réactions contre-transférentielles et à élaborer vos éprouvés dans le cadre du travail institutionnel, afin de mieux comprendre les dynamiques relationnelles en jeu. Enfin, cette formation donnera les outils nécessaires pour proposer des prises en charge adaptées aux spécificités des personnes concernées.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Comprendre les fondements cliniques et psychopathologiques de la psychopathie
- Analyser les mécanismes de défense et la dynamique du passage à l'acte
- Identifier les enjeux contre-transférentiels
- Adapter sa posture clinique et institutionnelle face à ces individus
- Prévenir la récurrence et renforcer la cohérence du travail d'équipe autour du cadre et du sens de l'intervention

CONTENU

- Historique et actualité de la notion de psychopathie
- Approche psychodynamique et psycho-criminologique
- Psychopathie et rapport à l'altérité
- Mécanismes de défense et dynamique du passage à l'acte
- Analyse du contre-transfert individuel et groupal
- Présentation des outils cliniques structurés et actuariels
- Réflexion éthique autour des prises en charge

PRÉREQUIS

Avoir suivi les trois modules de premier niveau, ou pouvoir justifier d'une pratique professionnelle solide dans la prise en charge d'auteurs de violences sexuelles.

INTERVENANTS

Psychiatre, psychologue

MÉTHODES ET OUTILS PÉDAGOGIQUES

- Exposés théoriques et apports didactiques en appui d'un diaporama
- Travail sur les représentations
- Études de cas issus de la pratique
- Visionnage d'extraits vidéo (films, reportages)
- Réflexion éthique autour des prises en charge
- Remise d'un dossier pédagogique spécifique à chacun des participants contenant les apports théoriques de la formation ainsi qu'une bibliographie

INSCRIPTION

Formation gratuite, inscription sur criavs.fr.

La formation a lieu dans nos locaux. Le nombre de places est limité.



CYCLE DE FORMATIONS DE PSYCHOPATHOLOGIE PSYCHANALYTIQUE

CYCLE DE FORMATIONS DE PSYCHOPATHOLOGIE PSYCHANALYTIQUE

QUATRE JOURNÉES DANS L'ANNÉE

9h30-12h30 / 14h00-17h00 (6h)

Ce cycle de quatre formations propose d'explorer, sous un abord théorique psychanalytique, certains des processus psychiques qui sous-tendent les conduites sexuelles violentes. En s'intéressant ici à certaines notions communément évoquées dans nos activités cliniques auprès des auteurs de violences sexuelles, l'objectif est ici de les questionner afin de mettre en perspective les ressorts subjectifs mobilisables dans les prises en charges, souvent escamotés par la sidération suscitée la massivité des actes commis.

Chaque session d'une journée comprend une première partie d'apports théoriques autour du thème choisi, suivie par une proposition d'échanges, à partir des réflexions des participants et des situations cliniques apportées à la discussion.

Sessions et dates :

- **Déni / Clivage**
Mercredi 27 janvier 2027
- **Sadisme / Masochisme**
Mercredi 2 juin 2027
- **Voyeurisme / Exhibitionnisme**
Mercredi 22 septembre 2027
- **Pulsion sexuelle / Pulsion de mort**
Mercredi 1^{er} décembre 2027

PUBLIC CONCERNÉ

Professionnels soignants directement impliqués dans la prise en charge d'auteurs de violences sexuelles

COMPÉTENCES VISÉES

À l'issue de ces sessions, les participants seront à même de mobiliser les principaux concepts abordés et utiles à la compréhension et au repérage des enjeux psychiques, relationnels et transférentiels dans l'accompagnement des auteurs de violences sexuelles. Les participants seront invités à évoquer les situations complexes rencontrées dans leur pratique, au cours d'échanges avec les autres participants, afin de soutenir une pensée clinique réflexive susceptible d'influer sur leur posture clinique.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Améliorer ses connaissances théoriques en psychopathologie psychanalytique appliquée aux violences sexuelles
- Questionner, à la faveur d'échanges clinique, la pertinence de ces notions dans le cadre de la prise en charge sanitaire des auteurs de violences sexuelles
- Améliorer l'aisance des professionnels par le partage d'expériences pratiques

CONTENU

- Présentation théorique et définition des concepts évoqués, leur histoire et la place qu'ils occupent dans la psychopathologie psychanalytique
- Abord spécifique de ces notions et des questions qu'elles soulèvent dans la psychopathologie des auteurs de violences sexuelles
- Illustration par les intervenant au moyen de vignettes cliniques
- Echanges cliniques à partir des situations amenées par les participants
- Réflexions interactives de groupe

PRÉREQUIS

Connaissance de la théorie psychanalytique

INTERVENANTS

Psychologue

MÉTHODES ET OUTILS PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques/cognitifs en appui d'un diaporama
- Réflexion clinique avec illustration de vignettes cliniques ou situationnelles
- Analyse réflexive des pratiques professionnelles et illustrations cliniques

INSCRIPTION

Inscription sur criavs.fr.

Les sessions ont lieu au sein de nos locaux. Le nombre de places est limité.



CYCLE DE FORMATIONS AUTOUR D'OUTILS DE PRÉVENTION

OUTILS DE PRÉVENTION DES VIOLENCES SEXUELLES POUR L'ÉDUCATION À LA VIE AFFECTIVE ET RELATIONNELLE (EVAR) AUPRÈS D'ENFANTS

MARDI 19 JANVIER 2027

9h30-12h30 (3h)

Cette séance présente le programme d'éducation à la vie affective et relationnelle (EVAR) comme cadre opérationnel de la prévention des violences sexuelles, articulé autour du développement des compétences psychosociales (CPS). Elle propose des outils (jeux, livres, activités...) et des pistes pour concevoir et animer des actions de prévention adaptées à l'âge, aux contextes et aux besoins des enfants en âge d'être en primaire (maternelle et élémentaire).

PUBLIC CONCERNÉ

Tout professionnel souhaitant mettre en place des actions éducatives de prévention auprès d'enfants

COMPÉTENCES VISÉES

À l'issue de la session, les participants disposeront d'un cadre clair pour relier l'EVAR-S au développement des CPS, choisir des supports en fonction d'objectifs pédagogiques ajustés à chaque âge, sélectionner et adapter des activités pertinentes, dans une posture éducative cohérente et sécurisante.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Situer l'EVAR-S dans les approches de prévention et de promotion de la santé (finalités, principes, éthique)
- Identifier les familles de compétences mobilisées et les traduire en objectifs d'apprentissage
- Relier l'EVAR-S et les CPS pour concevoir des séquences adaptées
- Définir les premiers éléments de sécurisation d'une séance (cadre, règles, confidentialité, posture et langage)
- Élaborer une progression réaliste au sein de son établissement en vue de la mise en place d'actions de prévention

CONTENU

- Présentation du programme élaboré par l'Éducation nationale et des repères théoriques de l'éducation à la vie affective et relationnelle (EVAR) au primaire, et de l'éducation à la vie affective, relationnelle et à la sexualité (EVARS) au secondaire
- Présentation des repères théoriques du référentiel des compétences psychosociales (CPS) élaboré par le Ministère de la Santé
- Repères synthétiques sur les compétences psychosociales et leur intérêt en prévention
- Présentation de divers supports (jeux, livres, activités...) pour intervenir en prévention des violences sexuelles
- Illustrations commentées d'activités EVAR-S et variantes selon les publics

PRÉREQUIS

Aucun

INTERVENANTS

Préventeur

MÉTHODES ET OUTILS PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques en appui d'un diaporama
- Réflexion éthique avec illustration de vignettes cliniques ou situationnelles
- Analyse réflexive des pratiques professionnelles et illustrations cliniques
- Remise d'un dossier pédagogique numérique aux participants

INSCRIPTION

Inscription sur criavs.fr.

Les sessions ont lieu au sein de nos locaux. Le nombre de places est limité.

OUTILS DE PRÉVENTION DES VIOLENCES SEXUELLES POUR L'ÉDUCATION À LA VIE AFFECTIVE, RELATIONNELLE ET À LA SEXUALITÉ (EVARS) AUPRÈS D'ADOLESCENTS

MARDI 2 MARS 2027

9h30-12h30 (3h)

Cette séance présente le programme d'éducation à la vie affective, relationnelle et à la sexualité (EVARS) comme cadre opérationnel de la prévention des violences sexuelles, articulé autour du développement des compétences psychosociales (CPS). Elle propose des outils (jeux, livres, activités...) et des pistes pour concevoir et animer des actions de prévention adaptées à l'âge, aux contextes et aux besoins des adolescents en âge d'être au collège et au lycée.

PUBLIC CONCERNÉ

Tout professionnel souhaitant mettre en place des actions éducatives de prévention auprès d'adolescents

COMPÉTENCES VISÉES

À l'issue de la session, les participants disposeront d'un cadre clair pour relier l'EVAR-S au développement des CPS, choisir des supports en fonction d'objectifs pédagogiques ajustés à chaque âge, sélectionner et adapter des activités pertinentes, dans une posture éducative cohérente et sécurisante.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Situer l'EVAR-S dans les approches de prévention et de promotion de la santé (finalités, principes, éthique)
- Identifier les familles de compétences mobilisées et les traduire en objectifs d'apprentissage
- Relier l'EVAR-S et les CPS pour concevoir des séquences adaptées
- Définir les premiers éléments de sécurisation d'une séance (cadre, règles, confidentialité, posture et langage)
- Élaborer une progression réaliste au sein de son établissement en vue de la mise en place d'actions de prévention

CONTENU

- Présentation du programme élaboré par l'Éducation nationale et des repères théoriques de l'éducation à la vie affective et relationnelle (EVAR) au primaire, et de l'éducation à la vie affective, relationnelle et à la sexualité (EVARS) au secondaire
- Présentation des repères théoriques du référentiel des compétences psychosociales (CPS) élaboré par le Ministère de la Santé
- Repères synthétiques sur les compétences psychosociales et leur intérêt en prévention
- Présentation de divers supports (jeux, livres, activités...) pour intervenir en prévention des violences sexuelles
- Illustrations commentées d'activités EVAR-S et variantes selon les publics

PRÉREQUIS

Aucun

INTERVENANTS

Préventeur

MÉTHODES ET OUTILS PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques en appui d'un diaporama
- Réflexion éthique avec illustration de vignettes cliniques ou situationnelles
- Analyse réflexive des pratiques professionnelles et illustrations cliniques
- Remise d'un dossier pédagogique numérique aux participants

INSCRIPTION

Inscription sur criavs.fr.

Les sessions ont lieu au sein de nos locaux. Le nombre de places est limité.

OUTILS DE PRÉVENTION DES VIOLENCES SEXUELLES POUR L'ACCOMPAGNEMENT À LA VIE INTIME, AFFECTIVE ET SEXUELLE AUPRÈS D'ADULTES AYANT UNE DÉFICIENCE INTELLECTUELLE

MARDI 27 AVRIL 2027

9h30-12h30 (3h)

Cette séance présente les recommandations de la Haute Autorité de Santé (HAS) pour accompagner la vie intime, affective et sexuelle des personnes en Établissement ou service social ou médico-social (ESSMS) comme cadre opérationnel de la prévention des violences sexuelles. Elle propose des outils (jeux, livres, activités...) et des pistes pour concevoir et animer des actions de prévention adaptées aux capacités, aux contextes et aux besoins des adultes ayant une déficience intellectuelle.

PUBLIC CONCERNÉ

Tout professionnel souhaitant mettre en place des actions éducatives de prévention auprès d'adultes ayant une déficience intellectuelle

COMPÉTENCES VISÉES

À l'issue de la session, les participants disposeront d'un cadre clair pour accompagner la vie intime, affective et sexuelle des personnes en ESSMS, choisir des supports en fonction d'objectifs pédagogiques ajustés aux capacités des participants, sélectionner et adapter des activités pertinentes, dans une posture professionnelle cohérente et sécurisante.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Situer l'accompagnement à la vie intime, affective et sexuelle dans les approches de prévention et de promotion de la santé (finalités, principes, éthique)
- Identifier les familles de compétences mobilisées et les traduire en objectifs d'apprentissage
- Relier l'EVAR-S et les CPS pour concevoir des séquences adaptées
- Définir les premiers éléments de sécurisation d'une séance (cadre, règles, confidentialité, posture et langage)
- Élaborer une progression réaliste au sein de son établissement en vue de la mise en place d'actions de prévention

CONTENU

- Présentation des recommandations de la Haute Autorité de Santé (HAS) sur l'accompagnement la vie intime, affective et sexuelle des personnes en ESSMS
- Présentation des repères théoriques du référentiel des compétences psychosociales (CPS) élaboré par le Ministère de la Santé
- Repères synthétiques sur les compétences psychosociales et leur intérêt en prévention
- Présentation de divers supports (jeux, livres, activités...) pour intervenir en prévention des violences sexuelles
- Illustrations commentées d'activités EVAR-S et variantes selon les publics

PRÉREQUIS

Aucun

INTERVENANTS

Préventeur

MÉTHODES ET OUTILS PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques en appui d'un diaporama
- Réflexion éthique avec illustration de vignettes cliniques ou situationnelles
- Analyse réflexive des pratiques professionnelles et illustrations cliniques
- Remise d'un dossier pédagogique numérique aux participants

INSCRIPTION

Inscription sur criavs.fr.

Les sessions ont lieu au sein de nos locaux. Le nombre de places est limité.

LE SYSTÈME DES DRAPEAUX POUR ÉVALUER LES COMPORTEMENTS SEXUELS PROBLÉMATIQUES DES MINEURS

MARDI 25 MAI 2027

9h30-12h30 (3h)

Cette séance présente un système de repérage par « drapeaux » permettant d'évaluer, de façon graduée et contextualisée, les comportements sexuels des mineurs : développementalement attendus au regard de l'âge aux situations problématiques nécessitant protection et signalement. À partir d'outils et d'exemples concrets, la session outillera les professionnels pour partager un langage commun, clarifier les réponses éducatives et articuler l'intervention avec le cadre juridique et institutionnel.

PUBLIC CONCERNÉ

Tout professionnel des champs sanitaire, médico-social, éducatif ou associatif souhaitant disposer d'un cadre commun pour évaluer et orienter les réponses aux comportements sexuels des enfants et des adolescents

COMPÉTENCES VISÉES

À l'issue de la session, les participants disposeront de repères pour situer un comportement sur une échelle graduée, apprécier les critères clés (consentement, égalité, contexte, réciprocité, impact, fréquence), distinguer l'exploratoire du préoccupant et du problématique, choisir une réponse adaptée (éducative, préventive, protectrice) et formaliser la décision dans le respect du cadre légal et des protocoles internes.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Connaître les repères développementaux et les facteurs de contexte
- Maîtriser les principes et critères d'un système de drapeaux pour l'évaluation graduée des comportements
- Formuler une réponse adaptée (information, orientation, prévention...)
- Harmoniser les pratiques d'équipe
- Connaître les limites de l'outil et sécuriser la posture professionnelle

CONTENU

- Présentation d'outils : structure, usages, précautions d'emploi
- Repères développementaux, signaux d'alerte et facteurs de protection
- Système des drapeaux : critères d'analyse et graduation des réponses
- Réponses éducatives proportionnées, prévention (primaire, secondaire, tertiaire), indications d'orientation
- Études de cas et mises en situation
- Limites et points de vigilance, articulation avec l'EVARS et les compétences psychosociales

PRÉREQUIS

Aucun

INTERVENANTS

Préventeur

MÉTHODES ET OUTILS PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques en appui d'un diaporama
- Réflexion éthique avec illustration de vignettes cliniques ou situationnelles
- Analyse réflexive des pratiques professionnelles et illustrations cliniques
- Remise d'un dossier pédagogique numérique aux participants

INSCRIPTION

Inscription sur criavs.fr.

Les sessions ont lieu au sein de nos locaux. Le nombre de places est limité.

LE PROTOCOLE D'ACCUEIL DE LA PAROLE ET LE SIGNALEMENT D'UN MINEUR EN DANGER

MARDI 21 SEPTEMBRE 2027

9h30-12h30 (3h)

Cette séance clarifie les étapes et les responsabilités de l'accueil de la parole d'un mineur en danger (ou en risque de l'être) et la chaîne d'alerte jusqu'au signalement, en articulant cadre juridique, éthique professionnelle, sécurisation du mineur et traçabilité. À partir de repères opérationnels et de vignettes, les participants consolideront leurs connaissances pour agir de façon coordonnée dans l'intérêt du mineur et le respect du cadre légal.

PUBLIC CONCERNÉ

Tout professionnel des champs sanitaire, médico-social, éducatif, judiciaire ou associatif en contact avec des mineurs

COMPÉTENCES VISÉES

À l'issue de la session, les participants sauront adopter une conduite professionnelle claire et sécurisante lors du premier accueil de la parole (écoute non suggestive), situer l'action dans le cadre légal (information préoccupante, signalement), et coordonner efficacement la chaîne d'alerte interne et institutionnelle pour protéger le mineur.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Distinguer accueil de la parole et audition judiciaire, connaître les limites de son intervention
- Identifier les critères de danger et choisir la voie adaptée : information préoccupante ou signalement judiciaire
- Connaître ses obligations et les protections juridiques relatives au signalement d'un mineur en danger
- Mettre en place une traçabilité écrite utile et un protocole d'équipe
- Sécuriser le mineur à court terme (soins, environnement, personnes référentes) et coordonner les partenaires

CONTENU

- Repères juridiques de l'information préoccupante à la CRIP et du signalement au procureur, délais et responsabilités
- Conduite d'entretien de premier niveau : attitude non suggestive, questions ouvertes non inductives, limites à ne pas franchir, non-enquête
- Traçabilité et conservation des éléments utiles : notes factuelles, datation, citations, circuit documentaire interne
- Chaîne d'alerte interne, articulation avec la direction
- Partenariats et orientations (ASE, parquet, services de santé), retours d'information et suivi

PRÉREQUIS

Aucun

INTERVENANTS

Juriste, préventeur

MÉTHODES ET OUTILS PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques en appui d'un diaporama
- Réflexion éthique avec illustration de vignettes cliniques ou situationnelles
- Analyse réflexive des pratiques professionnelles et illustrations cliniques
- Remise d'un dossier pédagogique numérique aux participants

INSCRIPTION

Inscription sur criavs.fr.

Les sessions ont lieu au sein de nos locaux. Le nombre de places est limité.

LE « QU'EN DIT-ON »

MARDI 7 DÉCEMBRE 2027

9h30-12h30 (3h)

Cette séance présente le « Qu'en dit-on ? », un outil utilisable comme une médiation pour ouvrir la parole en groupe, travailler les représentations, la rapport à soi et à l'autre, et soutenir l'élaboration psychique. Les versions adulte et junior seront présentées à travers des démonstrations et des mises en situation, avec un focus sur l'animation en groupe thérapeutique et dans des dispositifs d'éducation aux habiletés sociales.

PUBLIC CONCERNÉ

Tout professionnel des champs sanitaire, médico-social, éducatif, judiciaire ou associatif intervenant auprès d'adolescents ou d'adultes et souhaitant découvrir et utiliser le « Qu'en dit-on » comme outil de médiation en groupe

COMPÉTENCES VISÉES

À l'issue de la session, les participants disposeront de repères clairs pour choisir la version du « Qu'en dit-on » adaptée à leur public, cadrer l'animation, et mobiliser l'outil dans le cadre d'une pratique à visée thérapeutique ou d'éducation aux habiletés sociales, et ajuster leur posture d'animation afin de favoriser l'expression et la mentalisation.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Comprendre les finalités cliniques de l'outil en groupe thérapeutique ou d'habiletés sociales
- Découvrir les versions adulte et junior, leurs indications, leurs forces et leurs limites
- Définir les éléments du cadre d'une séance de groupe (règles, confidentialité, objectif des échanges)
- Conduire une séquence avec le « Qu'en dit-on » : consignes, gestion des tours de parole, régulation émotionnelle, clôture
- Adapter l'animation aux publics et aux contextes (âge, niveau de langage, vulnérabilités, dynamique de groupe)

CONTENU

- Présentation de l'outil : histoire, objectifs, principes, déclinaisons adulte et junior
- Conditions d'animation en groupe : cadre, règles, posture et langage
- Techniques d'animation : lancement, relances non suggestives, reformulation, mise au travail des limites
- Mises en situation et vignettes : préparation d'une séance type, variantes selon les publics, débriefings guidés

PRÉREQUIS

Aucun

INTERVENANTS

Préventeur, psychologue

MÉTHODES ET OUTILS PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques en appui d'un diaporama
- Réflexion éthique avec illustration de vignettes cliniques ou situationnelles
- Analyse réflexive des pratiques professionnelles et illustrations cliniques
- Remise d'un dossier pédagogique numérique aux participants

INSCRIPTION

Inscription sur criavs.fr.

Les sessions ont lieu au sein de nos locaux. Le nombre de places est limité.



CYCLE DE RENCONTRES AUTOUR DE LA NOTION DE VULNÉRABILITÉ

1. **Introduction**
 2. **Background**
 3. **Methodology**
 4. **Results**
 5. **Discussion**
 6. **Conclusion**
 7. **Acknowledgments**
 8. **References**
 9. **Appendix**
 10. **Figure 1**
 11. **Figure 2**
 12. **Figure 3**
 13. **Figure 4**
 14. **Figure 5**
 15. **Figure 6**
 16. **Figure 7**
 17. **Figure 8**
 18. **Figure 9**
 19. **Figure 10**
 20. **Figure 11**
 21. **Figure 12**
 22. **Figure 13**
 23. **Figure 14**
 24. **Figure 15**
 25. **Figure 16**
 26. **Figure 17**
 27. **Figure 18**
 28. **Figure 19**
 29. **Figure 20**
 30. **Figure 21**
 31. **Figure 22**
 32. **Figure 23**
 33. **Figure 24**
 34. **Figure 25**
 35. **Figure 26**
 36. **Figure 27**
 37. **Figure 28**
 38. **Figure 29**
 39. **Figure 30**
 40. **Figure 31**
 41. **Figure 32**
 42. **Figure 33**
 43. **Figure 34**
 44. **Figure 35**
 45. **Figure 36**
 46. **Figure 37**
 47. **Figure 38**
 48. **Figure 39**
 49. **Figure 40**
 50. **Figure 41**
 51. **Figure 42**
 52. **Figure 43**
 53. **Figure 44**
 54. **Figure 45**
 55. **Figure 46**
 56. **Figure 47**
 57. **Figure 48**
 58. **Figure 49**
 59. **Figure 50**
 60. **Figure 51**
 61. **Figure 52**
 62. **Figure 53**
 63. **Figure 54**
 64. **Figure 55**
 65. **Figure 56**
 66. **Figure 57**
 67. **Figure 58**
 68. **Figure 59**
 69. **Figure 60**
 70. **Figure 61**
 71. **Figure 62**
 72. **Figure 63**
 73. **Figure 64**
 74. **Figure 65**
 75. **Figure 66**
 76. **Figure 67**
 77. **Figure 68**
 78. **Figure 69**
 79. **Figure 70**
 80. **Figure 71**
 81. **Figure 72**
 82. **Figure 73**
 83. **Figure 74**
 84. **Figure 75**
 85. **Figure 76**
 86. **Figure 77**
 87. **Figure 78**
 88. **Figure 79**
 89. **Figure 80**
 90. **Figure 81**
 91. **Figure 82**
 92. **Figure 83**
 93. **Figure 84**
 94. **Figure 85**
 95. **Figure 86**
 96. **Figure 87**
 97. **Figure 88**
 98. **Figure 89**
 99. **Figure 90**
 100. **Figure 91**
 101. **Figure 92**
 102. **Figure 93**
 103. **Figure 94**
 104. **Figure 95**
 105. **Figure 96**
 106. **Figure 97**
 107. **Figure 98**
 108. **Figure 99**
 109. **Figure 100**
 110. **Figure 101**
 111. **Figure 102**
 112. **Figure 103**
 113. **Figure 104**
 114. **Figure 105**
 115. **Figure 106**
 116. **Figure 107**
 117. **Figure 108**
 118. **Figure 109**
 119. **Figure 110**
 120. **Figure 111**
 121. **Figure 112**
 122. **Figure 113**
 123. **Figure 114**
 124. **Figure 115**
 125. **Figure 116**
 126. **Figure 117**
 127. **Figure 118**
 128. **Figure 119**
 129. **Figure 120**
 130. **Figure 121**
 131. **Figure 122**
 132. **Figure 123**
 133. **Figure 124**
 134. **Figure 125**
 135. **Figure 126**
 136. **Figure 127**
 137. **Figure 128**
 138. **Figure 129**
 139. **Figure 130**
 140. **Figure 131**
 141. **Figure 132**
 142. **Figure 133**
 143. **Figure 134**
 144. **Figure 135**
 145. **Figure 136**
 146. **Figure 137**
 147. **Figure 138**
 148. **Figure 139**
 149. **Figure 140**
 150. **Figure 141**
 151. **Figure 142**
 152. **Figure 143**
 153. **Figure 144**
 154. **Figure 145**
 155. **Figure 146**
 156. **Figure 147**
 157. **Figure 148**
 158. **Figure 149**
 159. **Figure 150**
 160. **Figure 151**
 161. **Figure 152**
 162. **Figure 153**
 163. **Figure 154**
 164. **Figure 155**
 165. **Figure 156**
 166. **Figure 157**
 167. **Figure 158**
 168. **Figure 159**
 169. **Figure 160**
 170. **Figure 161**
 171. **Figure 162**
 172. **Figure 163**
 173. **Figure 164**
 174. **Figure 165**
 175. **Figure 166**
 176. **Figure 167**
 177. **Figure 168**
 178. **Figure 169**
 179. **Figure 170**
 180. **Figure 171**
 181. **Figure 172**
 182. **Figure 173**
 183. **Figure 174**
 184. **Figure 175**
 185. **Figure 176**
 186. **Figure 177**
 187. **Figure 178**
 188. **Figure 179**
 189. **Figure 180**
 190. **Figure 181**
 191. **Figure 182**
 192. **Figure 183**
 193. **Figure 184**
 194. **Figure 185**
 195. **Figure 186**
 196. **Figure 187**
 197. **Figure 188**
 198. **Figure 189**
 199. **Figure 190**
 200. **Figure 191**
 201. **Figure 192**
 202. **Figure 193**
 203. **Figure 194**
 204. **Figure 195**
 205. **Figure 196**
 206. **Figure 197**
 207. **Figure 198**
 208. **Figure 199**
 209. **Figure 200**
 210. **Figure 201**
 211. **Figure 202**
 212. **Figure 203**
 213. **Figure 204**
 214. **Figure 205**
 215. **Figure 206**
 216. **Figure 207**
 217. **Figure 208**

9h30-12h30 (3h)

PUBLIC CONCERNÉ

INSCRIPTION

Les sessions ont lieu au sein de nos locaux. Le nombre de places est limité.

VIOLENCES SEXUELLES EN CONTEXTE DE SOUMISSION CHIMIQUE

MARDI 8 JUIN 2027

9h30-12h30 (3h)

[illegible]

PUBLIC CONCERNÉ

Tout professionnel ou étudiant intéressé par la thématique.

INSCRIPTION

Inscription sur criavs.fr.

Les sessions ont lieu au sein de nos locaux. Le nombre de places est limité.

1. **Introduction**
 2. **Background**
 3. **Methodology**
 4. **Results**
 5. **Discussion**
 6. **Conclusion**
 7. **Acknowledgments**
 8. **References**
 9. **Appendix**
 10. **Figure 1**
 11. **Figure 2**
 12. **Figure 3**
 13. **Figure 4**
 14. **Figure 5**
 15. **Figure 6**
 16. **Figure 7**
 17. **Figure 8**
 18. **Figure 9**
 19. **Figure 10**
 20. **Figure 11**
 21. **Figure 12**
 22. **Figure 13**
 23. **Figure 14**
 24. **Figure 15**
 25. **Figure 16**
 26. **Figure 17**
 27. **Figure 18**
 28. **Figure 19**
 29. **Figure 20**
 30. **Figure 21**
 31. **Figure 22**
 32. **Figure 23**
 33. **Figure 24**
 34. **Figure 25**
 35. **Figure 26**
 36. **Figure 27**
 37. **Figure 28**
 38. **Figure 29**
 39. **Figure 30**
 40. **Figure 31**
 41. **Figure 32**
 42. **Figure 33**
 43. **Figure 34**
 44. **Figure 35**
 45. **Figure 36**
 46. **Figure 37**
 47. **Figure 38**
 48. **Figure 39**
 49. **Figure 40**
 50. **Figure 41**
 51. **Figure 42**
 52. **Figure 43**
 53. **Figure 44**
 54. **Figure 45**
 55. **Figure 46**
 56. **Figure 47**
 57. **Figure 48**
 58. **Figure 49**
 59. **Figure 50**
 60. **Figure 51**
 61. **Figure 52**
 62. **Figure 53**
 63. **Figure 54**
 64. **Figure 55**
 65. **Figure 56**
 66. **Figure 57**
 67. **Figure 58**
 68. **Figure 59**
 69. **Figure 60**
 70. **Figure 61**
 71. **Figure 62**
 72. **Figure 63**
 73. **Figure 64**
 74. **Figure 65**
 75. **Figure 66**
 76. **Figure 67**
 77. **Figure 68**
 78. **Figure 69**
 79. **Figure 70**
 80. **Figure 71**
 81. **Figure 72**
 82. **Figure 73**
 83. **Figure 74**
 84. **Figure 75**
 85. **Figure 76**
 86. **Figure 77**
 87. **Figure 78**
 88. **Figure 79**
 89. **Figure 80**
 90. **Figure 81**
 91. **Figure 82**
 92. **Figure 83**
 93. **Figure 84**
 94. **Figure 85**
 95. **Figure 86**
 96. **Figure 87**
 97. **Figure 88**
 98. **Figure 89**
 99. **Figure 90**
 100. **Figure 91**
 101. **Figure 92**
 102. **Figure 93**
 103. **Figure 94**
 104. **Figure 95**
 105. **Figure 96**
 106. **Figure 97**
 107. **Figure 98**
 108. **Figure 99**
 109. **Figure 100**
 110. **Figure 101**
 111. **Figure 102**
 112. **Figure 103**
 113. **Figure 104**
 114. **Figure 105**
 115. **Figure 106**
 116. **Figure 107**
 117. **Figure 108**
 118. **Figure 109**
 119. **Figure 110**
 120. **Figure 111**
 121. **Figure 112**
 122. **Figure 113**
 123. **Figure 114**
 124. **Figure 115**
 125. **Figure 116**
 126. **Figure 117**
 127. **Figure 118**
 128. **Figure 119**
 129. **Figure 120**
 130. **Figure 121**
 131. **Figure 122**
 132. **Figure 123**
 133. **Figure 124**
 134. **Figure 125**
 135. **Figure 126**
 136. **Figure 127**
 137. **Figure 128**
 138. **Figure 129**
 139. **Figure 130**
 140. **Figure 131**
 141. **Figure 132**
 142. **Figure 133**
 143. **Figure 134**
 144. **Figure 135**
 145. **Figure 136**
 146. **Figure 137**
 147. **Figure 138**
 148. **Figure 139**
 149. **Figure 140**
 150. **Figure 141**
 151. **Figure 142**
 152. **Figure 143**
 153. **Figure 144**
 154. **Figure 145**
 155. **Figure 146**
 156. **Figure 147**
 157. **Figure 148**
 158. **Figure 149**
 159. **Figure 150**
 160. **Figure 151**
 161. **Figure 152**
 162. **Figure 153**
 163. **Figure 154**
 164. **Figure 155**
 165. **Figure 156**
 166. **Figure 157**
 167. **Figure 158**
 168. **Figure 159**
 169. **Figure 160**
 170. **Figure 161**
 171. **Figure 162**
 172. **Figure 163**
 173. **Figure 164**
 174. **Figure 165**
 175. **Figure 166**
 176. **Figure 167**
 177. **Figure 168**
 178. **Figure 169**
 179. **Figure 170**
 180. **Figure 171**
 181. **Figure 172**
 182. **Figure 173**
 183. **Figure 174**
 184. **Figure 175**
 185. **Figure 176**
 186. **Figure 177**
 187. **Figure 178**
 188. **Figure 179**
 189. **Figure 180**
 190. **Figure 181**
 191. **Figure 182**
 192. **Figure 183**
 193. **Figure 184**
 194. **Figure 185**
 195. **Figure 186**
 196. **Figure 187**
 197. **Figure 188**
 198. **Figure 189**
 199. **Figure 190**
 200. **Figure 191**
 201. **Figure 192**
 202. **Figure 193**
 203. **Figure 194**
 204. **Figure 195**
 205. **Figure 196**
 206. **Figure 197**
 207. **Figure 198**
 208. **Figure 199**
 209. **Figure 200**
 210. **Figure 201**
 211. **Figure 202**
 212. **Figure 203**
 213. **Figure 204**
 214. **Figure 205**
 215. **Figure 206**
 216. **Figure 207**
 217. **Figure 208**

9h30-12h30 (3h)

PUBLIC CONCERNÉ

INSCRIPTION

Les sessions ont lieu au sein de nos locaux. Le nombre de places est limité.

VIOLENCES SEXUELLES CHEZ LES PERSONNES ÂGÉES

MARDI 5 OCTOBRE 2027

9h30-12h30 (3h)

Les violences sexuelles à l'encontre des personnes âgées restent largement invisibles, à domicile comme en établissement. Elles ne sont pourtant pas rares mais restent difficiles à se dire et à entendre du fait de l'impensé collectif, de la honte, de l'isolement, des troubles cognitifs, d'une multitude de facteurs qui entravent le récit. Le signalement aux autorités est rare alors même que les conséquences physiques et psychiques sont lourdes. Cette demi-journée propose d'aborder ensemble ce que ces situations mettent à l'épreuve : la question du consentement lorsque les capacités de discernement sont altérées, sans confondre protection et interdiction de toute vie intime, la diversité des configurations d'agression (résident, professionnel, intervenant extérieur, tiers, conjoint. Nous interrogerons également ce qui se joue du côté des équipes : le repérage de signes indirects, la sidération et la culpabilité après les faits, l'engagement de la responsabilité institutionnelle, et le besoin de dispositifs de signalement clairs et de soutien aux professionnels. La rencontre croisera apports cliniques, repères juridiques et analyse de situations, avec l'objectif de rendre pensable ce qui reste le plus souvent tu.

PUBLIC CONCERNÉ

Tout professionnel ou étudiant intéressé par la thématique.

INSCRIPTION

Inscription sur criavs.fr.

Les sessions ont lieu au sein de nos locaux. Le nombre de places est limité.

9h30-12h30 (3h)

[illegible]

Tout professionnel ou étudiant intéressé par la thématique.

Inscription sur criavs.fr.

Les sessions ont lieu au sein de nos locaux. Le nombre de places est limité

SOIRÉES THÉMATIQUES

100

En soirée de 19h à 20h30 (1h30), suivi d'une petite collation

[illegible]

PUBLIC CONCERNÉ

Tout professionnel ou étudiant intéressé par la thématique.

INSCRIPTION

Inscription sur criavs.fr.

Les sessions ont lieu au sein de nos locaux. Le nombre de places est limité

LA MOTIVATION AUX SOINS EST-ELLE INDISPENSABLE À LA PRISE EN CHARGE D'UN AUTEUR DE VIOLENCES SEXUELLES ?

MERCREDI 24 NOVEMBRE 2027

En soirée de 19h à 20h30 (1h30), suivi d'une petite collation

La clinique des auteurs de violences sexuelles continue de se construire sur un présupposé tenace qui est que sans motivation, sans désir, il n'y a pas de soin possible. L'injonction et l'obligation de soins ont pourtant installé durablement dans nos consultations des sujets qui n'ont rien souvent demandé, et dont le suivi produit malgré tout des effets. La question n'est pas seulement théorique dans ce qu'elle décide de qui l'on accepte, de qui l'on écarte, et de ce que l'on nomme échec de la prise en charge. Elle engage aussi notre lecture de l'ambivalence, du déni et de la compliance de façade, trop vite prise pour une adhésion. Deux regards seront convoqués pour l'éclairer. Celui du psychiatre, aux prises avec l'évaluation diagnostique, la place du traitement, la position de médecin coordonnateur et l'articulation avec l'autorité judiciaire – où la motivation se mesure autant qu'elle se travaille. Celui du psychologue, engagé dans le transfert, la temporalité longue du processus et l'élaboration d'une demande là où il n'y avait qu'une contrainte. De nombreuses questions nous animent : la motivation est-elle un préalable évaluable dont on pourrait faire un critère d'indication, ou un effet à produire par la relation elle-même ? Faut-il lever le déni pour soigner ? Que traite-t-on quand il n'y a pas de demande, quand le sujet ne reconnaît pas les faits qui lui sont reprochés ? La soirée est ouverte à l'ensemble des professionnels qui se sentent concernés par ces réflexions et qui souhaitent partager leurs expériences.

PUBLIC CONCERNÉ

Tout professionnel ou étudiant intéressé par la thématique.

INSCRIPTION

Inscription sur criavs.fr.

Les sessions ont lieu au sein de nos locaux. Le nombre de places est limité



COLLOQUE

1. **Introduction**
 2. **Background**
 3. **Methodology**
 4. **Results**
 5. **Discussion**
 6. **Conclusion**
 7. **References**
 8. **Appendix**
 9. **Figure 1**
 10. **Figure 2**
 11. **Figure 3**
 12. **Figure 4**
 13. **Figure 5**
 14. **Figure 6**
 15. **Figure 7**
 16. **Figure 8**
 17. **Figure 9**
 18. **Figure 10**
 19. **Figure 11**
 20. **Figure 12**
 21. **Figure 13**
 22. **Figure 14**
 23. **Figure 15**
 24. **Figure 16**
 25. **Figure 17**
 26. **Figure 18**
 27. **Figure 19**
 28. **Figure 20**
 29. **Figure 21**
 30. **Figure 22**
 31. **Figure 23**
 32. **Figure 24**
 33. **Figure 25**
 34. **Figure 26**
 35. **Figure 27**
 36. **Figure 28**
 37. **Figure 29**
 38. **Figure 30**
 39. **Figure 31**
 40. **Figure 32**
 41. **Figure 33**
 42. **Figure 34**
 43. **Figure 35**
 44. **Figure 36**
 45. **Figure 37**
 46. **Figure 38**
 47. **Figure 39**
 48. **Figure 40**
 49. **Figure 41**
 50. **Figure 42**
 51. **Figure 43**
 52. **Figure 44**
 53. **Figure 45**
 54. **Figure 46**
 55. **Figure 47**
 56. **Figure 48**
 57. **Figure 49**
 58. **Figure 50**
 59. **Figure 51**
 60. **Figure 52**
 61. **Figure 53**
 62. **Figure 54**
 63. **Figure 55**
 64. **Figure 56**
 65. **Figure 57**
 66. **Figure 58**
 67. **Figure 59**
 68. **Figure 60**
 69. **Figure 61**
 70. **Figure 62**
 71. **Figure 63**
 72. **Figure 64**
 73. **Figure 65**
 74. **Figure 66**
 75. **Figure 67**
 76. **Figure 68**
 77. **Figure 69**
 78. **Figure 70**
 79. **Figure 71**
 80. **Figure 72**
 81. **Figure 73**
 82. **Figure 74**
 83. **Figure 75**
 84. **Figure 76**
 85. **Figure 77**
 86. **Figure 78**
 87. **Figure 79**
 88. **Figure 80**
 89. **Figure 81**
 90. **Figure 82**
 91. **Figure 83**
 92. **Figure 84**
 93. **Figure 85**
 94. **Figure 86**
 95. **Figure 87**
 96. **Figure 88**
 97. **Figure 89**
 98. **Figure 90**
 99. **Figure 91**
 100. **Figure 92**
 101. **Figure 93**
 102. **Figure 94**
 103. **Figure 95**
 104. **Figure 96**
 105. **Figure 97**
 106. **Figure 98**
 107. **Figure 99**
 108. **Figure 100**
 109. **Figure 101**
 110. **Figure 102**
 111. **Figure 103**
 112. **Figure 104**
 113. **Figure 105**
 114. **Figure 106**
 115. **Figure 107**
 116. **Figure 108**
 117. **Figure 109**
 118. **Figure 110**
 119. **Figure 111**
 120. **Figure 112**
 121. **Figure 113**
 122. **Figure 114**
 123. **Figure 115**
 124. **Figure 116**
 125. **Figure 117**
 126. **Figure 118**
 127. **Figure 119**
 128. **Figure 120**
 129. **Figure 121**
 130. **Figure 122**
 131. **Figure 123**
 132. **Figure 124**
 133. **Figure 125**
 134. **Figure 126**
 135. **Figure 127**
 136. **Figure 128**
 137. **Figure 129**
 138. **Figure 130**
 139. **Figure 131**
 140. **Figure 132**
 141. **Figure 133**
 142. **Figure 134**
 143. **Figure 135**
 144. **Figure 136**
 145. **Figure 137**
 146. **Figure 138**
 147. **Figure 139**
 148. **Figure 140**
 149. **Figure 141**
 150. **Figure 142**
 151. **Figure 143**
 152. **Figure 144**
 153. **Figure 145**
 154. **Figure 146**
 155. **Figure 147**
 156. **Figure 148**
 157. **Figure 149**
 158. **Figure 150**
 159. **Figure 151**
 160. **Figure 152**
 161. **Figure 153**
 162. **Figure 154**
 163. **Figure 155**
 164. **Figure 156**
 165. **Figure 157**
 166. **Figure 158**
 167. **Figure 159**
 168. **Figure 160**
 169. **Figure 161**
 170. **Figure 162**
 171. **Figure 163**
 172. **Figure 164**
 173. **Figure 165**
 174. **Figure 166**
 175. **Figure 167**
 176. **Figure 168**
 177. **Figure 169**
 178. **Figure 170**
 179. **Figure 171**
 180. **Figure 172**
 181. **Figure 173**
 182. **Figure 174**
 183. **Figure 175**
 184. **Figure 176**
 185. **Figure 177**
 186. **Figure 178**
 187. **Figure 179**
 188. **Figure 180**
 189. **Figure 181**
 190. **Figure 182**
 191. **Figure 183**
 192. **Figure 184**
 193. **Figure 185**
 194. **Figure 186**
 195. **Figure 187**
 196. **Figure 188**
 197. **Figure 189**
 198. **Figure 190**
 199. **Figure 191**
 200. **Figure 192**
 201. **Figure 193**
 202. **Figure 194**
 203. **Figure 195**
 204. **Figure 196**
 205. **Figure 197**
 206. **Figure 198**
 207. **Figure 199**
 208. **Figure 200**
 209. **Figure 201**
 210. **Figure 202**
 211. **Figure 203**
 212. **Figure 204**
 213. **Figure 205**
 214. **Figure 206**
 215. **Figure 207**
 216. **Figure 208**
 217. **Figure 209**

9h30-12h30 / 14h00-17h00 (6h)

[illegible]

PUBLIC CONCERNÉ

Tout professionnel ou étudiant intéressé par la thématique.

INSCRIPTION

Inscription sur criavs.fr.

Le lieu du colloque sera communiqué ultérieurement. Le nombre de places est limité.



GROUPES DE TRAVAIL

GROUPE DE LECTURES PSYCHANALYTIQUES

UNE SESSION PAR MOIS, EN VISIOCONFÉRENCE

Vendredi de 18h30 à 20h (1h30)

THÉMATIQUE DE L'ANNÉE

L'acte

Dans une pratique clinique auprès d'auteurs de violences sexuelles, l'acte – délictuel, violent, sexuel – préside généralement à la rencontre entre le sujet et le clinicien. Mais puisqu'il n'est pas un concept proprement psychiatrique ou psychanalytique, il est parfois le prétexte le plus convenu à la rencontre, mais aussi le plus ambigu. L'acte peut en effet se référer aussi bien à la norme sociale, morale, qu'à la loi qu'il transgresse. Alors en quoi est-il vraiment une production personnelle du sujet et un objet pour le clinicien ? Doit-il y avoir un « travail à partir de l'acte », et avec quelle attente ?

Probablement un acte ne signifie-t-il rien en lui-même, si ce n'est à le rapporter à sa classique fonction économique, à la dynamique propre du sujet qui le produit et à son histoire. Les variations terminologiques autour des agirs, du passage à l'acte ou par l'acte et du recours à l'acte, d'*acting in* et *out*, soulignent justement cette centration des cliniciens sur les processus qui sous-tendent les actes, dans leur variabilité, plutôt que sur le caractère délictueux ou la valeur diagnostique que l'on pourrait leur accoler.

PUBLIC CONCERNÉ

Ce groupe est destiné aux psychologues et psychiatres impliqués dans la prise en charge des auteurs de violences sexuelles, souhaitant réfléchir à la notion d'acte dans la clinique des agirs sexuels violents. Elle sera travaillée au fil de l'année à partir d'un corpus de textes issus de la littérature psychanalytique, et mis en regard de la clinique apportées par les participants.

DATES DES RENCONTRES EN VISIOCONFÉRENCE

- Vendredi 15 janvier 2027 de 18h30 à 20h (1h30)
- Vendredi 26 février 2027 de 18h30 à 20h (1h30)
- Vendredi 26 mars 2027 de 18h30 à 20h (1h30)
- Vendredi 30 avril 2027 de 18h30 à 20h (1h30)
- Vendredi 21 mai 2027 de 18h30 à 20h (1h30)
- Vendredi 25 juin 2027 de 18h30 à 20h (1h30)
- Vendredi 17 septembre 2027 de 18h30 à 20h (1h30)
- Vendredi 15 octobre 2027 de 18h30 à 20h (1h30)
- Vendredi 19 novembre 2027 de 18h30 à 20h (1h30)
- Vendredi 10 décembre 2027 de 18h30 à 20h (1h30)

PRÉREQUIS

Aucun

INTERVENANTS

Psychologues cliniciens

INSCRIPTION

Pour vous inscrire, recevoir le lien zoom ainsi que les articles qui feront l'objet des discussions, contactez-nous à groupelecture@criavs.fr.



ESPACE DE RENCONTRE ET DE PARTAGE AUTOUR DE SITUATIONS CLINIQUES

CINQ SESSIONS DANS L'ANNÉE, EN PRÉSENTIEL

Mercredi de 9h30 à 12h30 (3h)

Travailler avec des auteurs de violences sexuelles engage le professionnel dans une relation souvent chargée émotionnellement.

Parfois certaines situations nous questionnent, nous mettent en difficulté, voire nous poussent au bord de nos limites.

Ces réactions, si elles ne sont pas partagées, peuvent s'accumuler et fragiliser les intervenants comme les équipes.

Les espaces de partage proposés ont pour objectif :

- de réfléchir collectivement sur des situations cliniques afin de prendre du recul sur les suivis
- d'analyser les réactions contre-transférentielles et éthiques des intervenants
- de soutenir la réflexion collective

PUBLIC CONCERNÉ

Ce groupe est destiné aux psychologues cliniciens impliqués directement dans la prise en charge des auteurs de violences sexuelles.

DATES DES RENCONTRES EN PRÉSENTIEL

- Mercredi 13 janvier 2027 de 9h30 à 12h30 (3h)
- Mercredi 17 mars 2027 de 9h30 à 12h30 (3h)
- Mercredi 9 juin 2027 de 9h30 à 12h30 (3h)
- Mercredi 29 septembre 2027 de 9h30 à 12h30 (3h)
- Mercredi 24 novembre 2027 de 9h30 à 12h30 (3h)

PRÉREQUIS

Aucun

INTERVENANTS

Psychologues cliniciens

INSCRIPTION

Pour vous inscrire, contactez-nous à groupeclinique@criavs.fr.



GROUPES DE SOUTIEN

GROUPE DE SOUTIEN AUX CONJOINTS D'AUTEURS DE VIOLENCES SEXUELLES

CINQ SÉANCES DANS L'ANNÉE, EN PRÉSENTIEL

Mercredi de 17h30 à 19h30 (2h)

Être conjoint d'un auteur de violences sexuelles peut plonger dans une détresse profonde : honte, culpabilité, isolement.

À qui en parler ? Comment mettre des mots sur ce que vous traversez ?

Ce groupe a pour objectif d'offrir un espace au sein duquel chaque participant pourra échanger sur son vécu, ses questionnements et ses difficultés, et trouvera appui sur les témoignages, échanges, partages de personnes qui vivent des situations similaires.

Le groupe est animé par deux psychologues sur cinq séances réparties dans l'année, le mercredi de 17 h 30 à 19 h 30, dans les locaux du CRIAVS, au sein des Hôpitaux de Saint-Maurice.

DATES DES RENCONTRES EN PRÉSENTIEL

Les dates des séances sont communiquées au moment de la prise de contact.

Dans la mesure du possible, il est demandé aux participants un engagement à participer à l'ensemble des séances.

PUBLIC CONCERNÉ

Conjoints d'auteurs de violences sexuelles.

INSCRIPTION

Pour vous inscrire, contactez-nous à conjoints@criavs.fr ou remplissez le formulaire en ligne sur <https://criavs.fr/groupe-conjoints>.

Les sessions ont lieu au sein de nos locaux. Le nombre de places est limité.

GROUPE DE SOUTIEN AUX PARENTS DE MINEURS AUTEURS DE VIOLENCES SEXUELLES

CINQ SÉANCES DANS L'ANNÉE, EN PRÉSENTIEL

Mercredi de 17h30 à 19h30 (2h)

Être parent d'un enfant ou d'un adolescent auteur de violences sexuelles peut plonger dans une détresse profonde : honte, culpabilité, isolement.

À qui en parler ? Comment mettre des mots sur ce que vous traversez ?

Ce groupe a pour objectif d'offrir un espace au sein duquel chaque participant pourra échanger sur son vécu, ses questionnements et ses difficultés, et trouvera appui sur les témoignages, échanges, partages de personnes qui vivent des situations similaires.

Le groupe est animé par deux psychologues sur cinq séances réparties dans l'année, le mercredi de 17 h 30 à 19 h 30, dans les locaux du CRIAVS, au sein des Hôpitaux de Saint-Maurice.

DATES DES RENCONTRES EN PRÉSENTIEL

Les dates des séances sont communiquées au moment de la prise de contact.

Dans la mesure du possible, il est demandé aux participants un engagement à participer à l'ensemble des séances.

PUBLIC CONCERNÉ

Parents de mineurs auteurs de violences sexuelles.

INSCRIPTION

Pour vous inscrire, contactez-nous à parents@criavs.fr ou remplissez le formulaire en ligne sur <https://criavs.fr/groupe-parents>.

Les sessions ont lieu au sein de nos locaux. Le nombre de places est limité.



ACCÈS



CRIAVS ÎLE-DE-FRANCE

Hôpitaux de Saint-Maurice
14, rue du Val d'Osne
94410 Saint-Maurice

☎ 01 56 29 17 28

☎ 01 43 53 14 32

✉ contact@criavs.fr

🌐 criavs.fr

M° Charenton - Écoles (ligne 8)
Bus 24 - 111 - 325
Vélib' 44102